



Communiqué de presse

Sion, le 17 mars 2006

La COFI déclenche les hostilités

La Commission des finances (COFI) du canton du Valais propose le relèvement de l'âge de la retraite du personnel de l'Etat à 63 ans pour tous, et à 61 ans pour les policiers, les juges et les employés de pénitenciers : La FMEF et les SCIV ripostent.

Les propositions de la COFI sont inacceptables

La Fédération des magistrats, des enseignants et des fonctionnaires de l'Etat du Valais (FMEF) et les Syndicats Chrétiens Interprofessionnels du Valais (SCIV) sont scandalisés par le rapport de la COFI qui prévoit comme mesures d'assainissement des caisses de pensions du personnel de l'Etat du Valais notamment le relèvement de l'âge de la préretraite à 63 ans pour tous, et à 61 ans pour les policiers, les juges et les employés de pénitenciers.

Depuis de nombreuses années, la FMEF et les SCIV ont proposé des pistes de réflexion concernant les mesures à prendre en vue de l'assainissement de ces caisses de pensions, et ce en collaboration avec différents experts.

Face à l'obstination des membres de la Commission des finances, force est de constater qu'ils n'ont pas saisi l'importance de l'introduction de mesures d'assainissement devant déployer des effets dans le temps, ainsi que d'analyser de manière critique les conséquences de toute modification à l'égard du personnel concerné.

Rapport de la COFI à l'attention du Grand Conseil

Le rapport de la COFI sera vraisemblablement traité en première lecture par le Grand Conseil lors de la session d'avril.

La FMEF et les SCIV espèrent que suite aux nombreuses mobilisations de différents parlementaires, ce rapport sera renvoyé à son auteur avec la remarque "Ne cédons pas à l'hystérie comptable, respectons les assurés qui, rappelons-le, sont les propriétaires de leur caisse de pension."

Violation du contrat social

La position du Grand Conseil fragilise au plus haut point le contrat social existant depuis cent ans dans le cadre des conditions de travail octroyées au personnel de l'Etat du Valais.

Ce rapport va faire éclater les hostilités, le personnel à d'ores et déjà l'appui de l'ensemble des organisations syndicales du canton du Valais qui auront l'occasion, grâce à une prochaine conférence de presse, d'apporter leur soutien et leur détermination au personnel de l'Etat du Valais.

Pour des raisons obscures, la COFI a choisi de s'engager dans la mauvaise voie. Elle se devra donc d'assumer ses propositions et sera tenue pour responsable des conséquences qui en découleront.

Pour tous renseignements complémentaires :

Michel Perruchoud

Bertrand Zufferey

Secrétaire général FMEF 079 701 73 63 Secrétaire général SCIV 079 416 22 59